

| |
|---|
| CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS |
|---|

I. Préambule

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles mises en œuvre entre :

- La société OUATE HEALTH, 7 Rue des Charmilles, 35510 CESSON-SEVIGNE– SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro – 793 648 767 - d'une part,
- Et les Clients professionnels souhaitant passer commande sur le site www.mypharmaciebox.com – d'autre part,

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente en ligne des biens et services proposés par OUATE HEALTH.

A défaut de contrat spécifique conclu entre le prestataire et son Client, les prestations effectuées sont soumises aux conditions décrites ci-après.

Il est précisé que les présentes conditions régissent exclusivement les ventes et prestations commandées sur le site www.mypharmaciebox.com. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles prévalent, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du code du commerce, sur toutes conditions d'achat, sauf conditions particulières de ventes convenues entre les parties.

En validant sa commande sur le site www.mypharmaciebox.com, le Client déclare avoir lu et accepté sans réserve les présentes conditions générales de vente. La validation de la commande emporte signature électronique des présentes.

OUATE HEALTH se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente en publiant une nouvelle version sur le site www.mypharmaciebox.com.

Les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de validation de la commande.

II. Définitions

Les termes ci-après s'entendent de la façon suivante :

" Commande " : demande de biens et/ou services réalisée par le Client auprès de OUATE HEALTH;

" Délai de Livraison " : période entre la date de validation de la commande et la date de la livraison de la commande au Client ;

" Frais de Livraison " : coût des frais engagés par OUATE HEALTH pour acheminer la commande à l'adresse de livraison indiquée par le Client ;

" Livraison " : expédition de l'article au Client ;

" Prix " : valeur unitaire d'un bien ou d'un service ; cette valeur s'entend toutes taxes comprises et hors frais de livraison ;

" Prix tout compris " : la valeur unitaire d'un bien ou d'un service toutes taxes comprises y compris les frais de livraison ;

III. Nature des prestations

OUATE HEALTH :

- Vend des produits de premiers secours ayant vocation à être placés dans les armoires à pharmacie tenues à disposition de leurs salariés par les entreprises Clientes ;
- Vend tous produits de sécurité et tous produits d'hygiène liés à la santé en entreprise
- Met à disposition de ses Clients qui en font la demande des armoires à pharmacie garnies de produits de premiers secours à installer dans leurs locaux ;
- Vend des trousse de secours destinées à être installées dans les véhicules d'exploitation des entreprises Clientes et propose une gestion automatique des équipements (trousse de secours) du client ;
- Propose également la vente d'autres articles en lien avec la santé en entreprise.

Les photos et prix, figurant sur le site www.mypharmaciebox.com, sont donnés à titre indicatif.

Les produits de premiers secours destinés à garnir les armoires à pharmacie mises à la disposition des Clients de OUATE HEALTH sont uniquement des produits délivrés sans ordonnance médicale.

OUATE HEALTH propose également une prestation de réassort automatique qui consiste, via un outil logistique spécifique qu'elle a elle-même développé, à réapprovisionner de façon automatique les Clients en produits périssables déterminés à l'avance d'un commun accord entre les parties.

Son activité peut ainsi être décrite de la façon suivante :

« OUATE HEALTH, c'est la garantie d'un équipement de premiers secours toujours complet et performant, sans que cette gestion soit une problématique pour l'entreprise. »

OUATE HEALTH assure la commercialisation de ces produits et/ou services uniquement par l'intermédiaire du site www.mypharmaciebox.com.

La liste des biens et services proposés est consultable sur le site www.mypharmaciebox.com.

Les photos des produits en vente sur le site www.mypharmaciebox.com n'ont aucune valeur contractuelle.

IV. Ouverture de compte et commande

Afin de réaliser une commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Accéder au site www.mypharmaciebox.com;

Pour être valable, toute commande doit être passée par voie électronique par le biais du site internet www.mypharmaciebox.com.

2. Suivre les instructions du site et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un compte Client.

Tout Client, s'il n'est pas déjà inscrit, doit créer un compte Client en s'inscrivant sur le site www.mypharmaciebox.com avant de valider sa première commande.

A l'ouverture de son compte, le Client renseigne les champs obligatoires pour son identification.

Il fournit un nom d'utilisateur et un mot de passe.

Le Client s'engage à fournir une adresse électronique valable lorsqu'il remplit les champs relatifs à son identité.

Le Client est seul et pleinement responsable de son identifiant et de son mot de passe et assume toutes les conséquences liées à l'utilisation de ces identifiants par des tiers non autorisés, sauf à ce qu'il démontre que le tiers a eu connaissance de ces identifiants en raison d'une faute commise par OUATE HEALTH.

Les informations relatives aux opérations effectuées à partir du nom d'utilisateur et du mot de passe du Client seront stockées et archivées par OUATE HEALTH et feront preuve en cas de litige avec le Client. Elles seront conservées par OUATE HEALTH pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de l'accusé de réception de commande.

Il est expressément convenu que les Parties peuvent communiquer entre elles par voie électronique pour les besoins des présentes conditions.

Les Parties conviennent que les courriels échangés entre elles prouvent valablement la teneur de leurs échanges et, le cas échéant, de leurs engagements, notamment en ce qui concerne la transmission et l'acceptation de Commandes.

3. Remplir le formulaire de commande.

En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des biens et services choisis par le Client avant cette inactivité ne soit plus garantie. Le Client est alors invité à reprendre sa sélection de biens et services depuis le début.

4. Vérifier les éléments de la commande et le cas échéant, identifier et corriger les erreurs.

5. Valider la commande.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe valent preuve de l'identité du Client et l'engagent sur toute commande passée au moyen de ces identifiants.

6. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne relatives au paiement du prix tout compris et/ou à la mise en place du prélèvement automatique.

Le Client reçoit ensuite par voie électronique une confirmation d'acceptation de paiement de la Commande ainsi que la facture.

OUATE HEALTH s'engage à honorer la Commande uniquement dans la limite des stocks disponibles des biens. À défaut de disponibilité des biens ou en cas de retard de livraison, OUATE HEALTH s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais par voie électronique.

OUATE HEALTH se réserve le droit de refuser la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure.

7. Procédure alternative : Inscriptions et commandes via un opérateur de la société OUATE HEALTH

Afin de faciliter l'accès à ses services, la société OUATE HEALTH met à la disposition de ses clients des opérateurs dédiés.

Tout client qui souhaite s'inscrire pourra ainsi le faire avec l'aide d'un opérateur de la société OUATE HEALTH soit qui se déplacera chez le Client à la demande de celui-ci, soit via téléphone.

Un courriel de création du compte contenant les informations communiquées par le Client lui sera adressé.

Il appartiendra alors au Client de vérifier les informations qui y figurent, de choisir un mot de passe, et de confirmer la création du compte.

Tout Client qui souhaite passer une commande pourra également le faire avec l'aide d'un opérateur de la société OUATE HEALTH soit qui se déplacera chez le Client à la demande de celui-ci, soit via téléphone.

Un courriel contenant le récapitulatif de la commande, l'adresse de facturation et l'adresse de livraison sera adressé par le Client à la société Ouate Health.

V. Modification de la commande - Rétractation

Le Client pourra formuler une demande de modification ou d'annulation de la Commande dans un délai de 24 heures suivant la commande.

Passé ce délai, la commande sera considérée comme définitivement validée et ne pourra être remboursée.

Cette demande de modification ou d'annulation est à formuler par mail à l'adresse contact@mypharmaciebox.com

Une confirmation accusant réception de cette demande de modification ou d'annulation sera envoyée au Client par courrier électronique.

VI. Modalités d'exécution de la commande - livraison

Une fois la commande validée et le prix payé, le Client reçoit par voie postale les produits commandés.

Le Client installe par ses propres soins les produits reçus aux emplacements que lui-même détermine.

1. Mode de Livraison

Le Client choisit, lorsque cela lui est proposé, l'un des modes de livraison proposés sur le site à l'occasion de la réalisation de la commande.

2. Adresse de Livraison

Le Client choisit une adresse de Livraison nécessairement située sur le territoire français métropolitain (hors Corse), sous peine de refus de la commande. Le Client est seul responsable d'un défaut de livraison dû à un manque d'indication lors de la Commande. Il est précisé qu'aucune livraison ne sera possible à des adresses de type Boite Postales

En cas d'adresse erronée entraînant une impossibilité de livrer, Ouate Health se garde le droit de répercuter le coût d'une seconde livraison.

3. Montant des Frais de Livraison

Le montant des frais de livraison est communiqué au Client au moment de la commande, avant l'étape « validation ».

4. Délais de Livraison

Les délais de livraison sont disponibles sur le site www.mypharmaciebox.com et peuvent varier en fonction de la disponibilité des biens ayant fait l'objet de la commande.

Les délais de livraison s'entendent en jours ouvrés et correspondent aux délais moyens de préparation et d'acheminement de la commande.

Les délais de livraison courent à compter de la date de confirmation de la commande par OUATE HEALTH.

5. Retard de Livraison

Les délais de livraison sont indicatifs.

En cas de retard de livraison, la commande n'est pas annulée. OUATE HEALTH informe le Client par courrier électronique que la livraison interviendra avec du retard.

Si le retard de livraison est dû à la société OUATE HEALTH, alors le Client pourra décider d'annuler la commande et le fera savoir à OUATE HEALTH via le formulaire dédié sur le site www.mypharmaciebox.com dans l'onglet « espace Client ».

Dans le cas où la commande n'a pas encore été expédiée lors de la réception par OUATE HEALTH de l'avis d'annulation du Client, la livraison est bloquée et le Client est remboursé des sommes éventuellement débitées dans un délai de quinze jours suivant la réception de l'avis d'annulation.

Dans le cas où la commande a déjà été expédiée lors de la réception par OUATE HEALTH de l'avis d'annulation du Client, le Client peut encore annuler la commande en refusant le colis. OUATE HEALTH procédera alors au remboursement des sommes débitées et des frais de retour déboursés par le Client dans un délai de quinze jours suivant la réception du retour du colis refusé complet et dans son état d'origine.

Si le retard de livraison n'est pas dû à la société OUATE HEALTH, alors le Client ne pourra pas annuler la Commande. Il lui appartiendra de se tourner vers la personne responsable du retard pour faire valoir ses droits.

6. Suivi de la Livraison

Le Client peut suivre l'état d'avancement du traitement de la livraison sur le site du transporteur si l'option est activée.

7. Vérification de la Commande à son arrivée

- Avaries

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que les articles lors de la livraison.

Il appartient au Client d'émettre les réserves et les réclamations qu'il estime nécessaires, voire de refuser le colis, lorsque le colis est manifestement endommagé à la livraison. Lesdites réserves et réclamations doivent être formulées directement auprès du transporteur.

Il appartient également au Client d'en informer OUATE HEALTH par mail à contact@mypharmaciebox.com [dans les 24h de la livraison en joignant une photo horodatée des dommages constatés sur le matériel livré.](#)

[OUATE HEALTH prendra alors attache avec le Client par voie électronique afin de déterminer les suites données à l'avarie.](#)

- [Colis incomplet ou ne correspondant pas à la commande](#)

Le Client doit s'assurer que les biens qui lui ont été livrés correspondent à la commande. En cas de non-conformité des biens en nature ou en qualité aux spécifications mentionnées dans le bon de commande, le Client doit en informer OUATE HEALTH par mail à contact@mypharmaciebox.com [dans les 24h de la livraison.](#)

Il doit également, seulement sur demande de OUATE HEALTH et dans un délai de 48h suivant la réception, renvoyer les biens reçus à OUATE HEALTH qui, à réception, lui adressera un nouvel envoi correspondant à la commande initiale et lui remboursera les frais de retour dans un délai de 15 jours suivant réception du justificatif de frais engagés.

VII. Réassort automatique –armoire à pharmacie (my pharmacie box)

1. Description de la prestation de réassort

OUATE HEALTH propose de mettre à disposition de ses clients des armoires à pharmacie garnies de produits de premier secours accompagnées d'une prestation de réassort automatique.

Toutefois, le Client, s'il dispose déjà une armoire à pharmacie, peut souscrire à l'offre de réassort automatique seule.

Les contenus des armoires sont entièrement personnalisables en fonction des prérogatives de la médecine du travail consultée par le client final. OUATE HEALTH ne serait être tenu responsable d'un contenu inapproprié à l'activité du client.

2. Fonctionnement de la prestation de réassort automatique

Le Client qui souscrit à l'offre Mypharmaciebox, avec ou sans armoire, souscrit à la prestation de réassort automatique.

Le client choisi, une des formules que OUATE HEALTH propose (ex : SERENITE / ECO)

Le réassort automatique ne porte pas sur les produits consommés par le Client mais uniquement sur les produits dont la date limite de consommation arrive à expiration.

Il appartiendra donc au Client de commander lui-même, via son espace client, sur le site www.mypharmaciebox.com les produits consommés devenus manquants dans les armoires en sa possession.

Ces produits consommés et commandés dans le cadre d'un réapprovisionnement seront facturés en sus du forfait contractuel de réassort automatique.

Tout produit acheté chez un autre fournisseur ne bénéficiera pas de la garantie de OUATE HEALTH et n'entrera pas dans le cadre de la prestation de réassort automatique.

Hormis achat initial de l'armoire dans certaines formules (ex : ECO) où l'armoire appartient directement au client, il faut attendre la fin de la première durée d'engagement (ex : formule SERENITE) pour que l'armoire soit rétrocédée intégralement au client.

L'armoire OUATE HEALTH demeure en effet la propriété de OUATE HEALTH pendant toute la durée du contrat dans le cadre de la formule SERENITE.

En cas de rupture anticipée d'un contrat durant la première période contractuelle avec lissage du prix de l'armoire, le client se verra facturer la somme de 100€ht par armoire en sa possession. C'est seulement à cette condition que la ou les armoires lui appartiendront définitivement.

Toujours en cas de rupture anticipée, l'annuité payée d'avance est toujours due en son intégralité. OUATE HEALTH ne procédera à aucun remboursement.

VIII. Réassort automatique –trousse de secours (my pharmacie car)

Le Client qui commande une trousse de secours souscrit à la prestation de réassort automatique.

Le client choisi, une des formules que OUATE HEALTH propose (ex : PREMIUM / ECO2)

Le réassort automatique, selon la formule choisie, est réalisé une fois par an, à la date anniversaire de la livraison de la trousse chez le Client.

Il appartiendra donc au Client de commander lui-même, via son espace client, sur le site www.mypharmaciebox.com les produits consommés devenus manquants dans les trousse de secours en sa possession.

Ces produits consommés et commandés dans le cadre d'un réapprovisionnement seront facturés en sus du forfait contractuel de réassort automatique.

Tout produit acheté chez un autre fournisseur ne bénéficiera pas de la garantie de OUATE HEALTH et n'entrera pas dans le cadre de la prestation de réassort automatique.

Il appartient au Client de procéder lui-même au remplacement de la trousse ou du contenu de la trousse dans le véhicule concerné.

IX. Prix et modalités de règlement

Le prix des biens et services vendus sur le site www.mypharmaciebox.com est indiqué respectivement par article et référence ou par prestation et par référence.

Au moment de la validation de la commande, le prix à payer s'entend du prix tout compris dès lors que seuls de consommables sont achetés.

Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client.

La durée de validité des offres et prix est déterminée par l'actualisation du site www.mypharmaciebox.com.

Les prix en vigueur sont ceux figurant sur le site www.mypharmaciebox.com et ceux communiqués dans le cadre de propositions commerciales réalisées au profit d'un client unique.

OUATE HEALTH se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment.

Concernant les prestations de réassort automatique, la facturation est annuelle. Les factures sont stipulées payables annuellement au comptant, terme à échoir, par prélèvement bancaire, virement bancaire ou chèque à la date anniversaire du ou des contrats. La première annuité est due avant la livraison, à l'issue de la commande sur le site internet www.mypharmaciebox.com.

Tout produit commandé sur le site www.mypharmaciebox.com sera payé par prélèvement bancaire, virement bancaire, chèque ou carte bleue le jour de la commande. Une facture est envoyée par courriel au Client après la validation et le paiement de la commande.

OUATE HEALTH ne pratique pas d'escompte.

Le Client doit prendre toutes dispositions permettant d'assurer une continuité de paiement en remettant notamment à OUATE HEALTH toutes informations utiles concernant le changement de compte bancaire et ou de domiciliation de ses comptes bancaires, en faisant parvenir ces informations par courrier électronique à contact@mypharmaciebox.com. En cas de refus de prélèvement pour quelque cause que ce soit, une pénalité forfaitaire de 30,00€ TTC sera facturée au Client.

X. Pénalités de retard

Tout paiement non acquitté à son échéance donne droit à des pénalités de retard exigibles de plein droit le jour suivant la date d'échéance de la facture.

Le taux des pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majorée de 10 points de pourcentage (Loi de modernisation de l'économie du 04/08/2008). Ce taux des pénalités de retard est rappelé sur la facture (c. com. Art. L.441-3).

XI. Durée des contrats de réassort

Le contrat prend effet au moment de la livraison des produits chez le Client.

- La période d'engagement d'un contrat de réassort est indiquée sur la proposition commerciale adressée au client.

A l'issue de cette période, le contrat se poursuit par tacite reconduction sauf dénonciation selon modalités indiquées à l'article intitulé « résiliation du contrat de réassort ».

XII. Résiliation du contrat de réassort

Le Contrat de réassort pourra être résilié par l'une ou l'autre partie, par LRAR, adressée à l'autre partie au plus tard 3 mois avant la date de reconduction tacite du contrat.

Si c'est le Client qui résilie le contrat, une confirmation de résiliation lui est adressée par OUATE HEALTH par courriel.

Le Contrat pourra toutefois être résilié de façon anticipée en cas d'inexécution grave par l'une des Parties de l'une quelconque de ses obligations.

Le non-paiement d'une annuité par le Client à échéance sera considéré comme un cas d'inexécution grave.

La résiliation interviendra alors de plein droit par simple courriel et les sommes impayées restent dues.

En cas de résiliation anticipée, les sommes versées par le Client restent acquises à OUATE HEALTH.

XIII. Garanties

Le Client bénéficie sur le Produit de la garantie des vices cachés telle que prévue à aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

La garantie ne saurait s'appliquer aux détériorations dues à l'usure ou à une utilisation non conforme du produit par l'acheteur. S'il apparaît nécessaire, au cours de la première période du contrat, de devoir renvoyer une armoire neuve suite à des détériorations, le Client se verra facturer la somme de 100€HT par armoire de remplacement, outre frais de port.

XIV. Droits de propriété intellectuelle

La marque OUATE HEALTH, ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les biens, leurs accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de OUATE HEALTH. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de OUATE HEALTH est strictement interdite. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété du Vendeur.

XV. Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de la commande.

Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À l'occasion de la création de son compte Client sur le site, le Client aura la possibilité de choisir s'il souhaite recevoir des offres de OUATE HEALTH et de ses partenaires, ainsi que la newsletter de OUATE HEALTH.

XVI. Responsabilité

La date limite d'utilisation optimale (DLUO) figurant sur les emballages des produits vendus est destinée à informer le Client de la période durant laquelle ces produits conservent leurs meilleures qualités.

Le maintien de ces qualités nécessite un stockage dans des conditions appropriées et ces produits doivent être gérés selon le principe du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

La responsabilité de OUATE HEALTH ne saurait être engagée dès lors qu'elle résulte de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations par le Client, d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues aux présentes, ou à un cas de force majeure.

La responsabilité de OUATE HEALTH ne pourra être engagée pour tout dommage lié à une utilisation du Produit non conforme à ses spécifications.

La responsabilité de OUATE HEALTH, dès lors que les produits commandés ont été livrés, ne pourra être engagée au titre des défauts de conformité.

OUATE HEALTH ne saurait être tenue responsable d'une difficulté liée à l'utilisation d'Internet, et notamment d'une suspension du service, d'une intrusion ou de la présence de virus informatiques.

Il est expressément convenu que relève de la seule responsabilité du Client et en aucune manière de celle de OUATE HEALTH, l'obligation :

- De se renseigner auprès de la médecine du travail afin d'établir la liste des équipements de secours optionnels proposés par la société sur le site internet www.mypharmaiebox.com, nécessaires dans le cadre de l'exercice d'une activité spécifique.
- De prendre toutes les dispositions nécessaires afin de former les personnes responsables "dites secouristes du travail (SST)" conformément aux réglementations en vigueur,
- De vérifier la conformité du contenu de l'armoire à pharmacie par rapport aux présentes conditions, notamment en ce qui concerne les produits non fournis par OUATE HEALTH,
- De veiller à ce que l'armoire soit fermée à clef, après avoir désigné les personnes responsables des clefs et de l'accès aux articles de soin.

XVII. Non renonciation – nullité - Tribunal compétent

Le fait pour OUATE HEALTH de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Si l'un des articles ou paragraphes des présentes conditions générales, venait à être déclaré nul, cette nullité serait partielle et ne pourrait être étendue à l'intégralité des présentes conditions.

La relation entre le Client et OUATE HEALTH est soumise au droit français. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable entre les Parties, compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce de RENNES, même en référé.

